1 – Essai sur la portée morale et l'application des citations de l'Ancien Testament en 1 Corinthiens

La première citation que nous rencontrons au verset 19 du chapitre 1 de cette épître est tirée du chap.29:14 d'Ésaïe. Dans ce chapitre le prophète s'occupe des Juifs – de Jérusalem qui est devenue « *Ariel* », c'est-à-dire comme un lion à Dieu ; leur incrédulité bien qu'elle ne fût pas publiquement avouée (v. 13), n'empêchait pas que savants et ignorants rejetassent la parole de l'Éternel. Eh bien, dit Dieu, malgré cela : « je continuerai de faire à l'égard de ce peuple-ci, des merveilles et des prodiges étranges ; c'est que la sagesse de ses sages périra, et l'intelligence de ses hommes savants disparaîtra ». L'Esprit s'arrête là sans annoncer le temps, ni dire par quelles choses cette prophétie aurait son accomplissement. Or Paul, écrivant aux saints à Corinthe, cite ce passage d'Ésaïe, et il montre que c'était en son temps, et par l'évangile, que Dieu accomplissait la prédiction du prophète. En effet les choses que Dieu accomplissait, comme celles aussi qu'il révélait par le ministère de l'Apôtre, étaient d'un caractère si particulier, et Il sortait tellement de l'ordre ordinaire des choses, que tous, savants et intelligents, étaient incapables de suivre Dieu dans le développement de ses propres voies au milieu des hommes ; leur propre science même n'aurait jamais choisi *la croix* comme moyen unique de salut pour l'homme et seul fondement de réconciliation avec Dieu ; la foi pouvait seule en donner l'intelligence et en faire comprendre la nécessité, et ainsi amener à une pleine bénédiction ceux dans lesquels la grâce souveraine de Dieu était merveilleusement mise en relief. Ainsi, les choses que Dieu opérait par la prédication de la croix, celles que la croix découvrait à l'âme, le voile étant déchiré, éclipsaient d'une manière si radicale tout ce que l'homme par sa sagesse aurait pu concevoir et produire, qu'il était de fait anéanti, la sagesse qui le mettait en relief dans ce monde étant détruite. Il en résultait donc que le propre témoignage de Dieu pouvait seul mettre l'âme en rapport avec Dieu, et ainsi l'élever à la hauteur de la bénédiction qui découlait de la **croix**. C'était donc là ce que Paul prêchait et que les Corinthiens aussi avaient cru. Paul était l'instrument dont l'Esprit se servait, pour détruire les raisonnements et toute hauteur qui s'élevait contre la connaissance de Dieu, amenant toute pensée captive à l'obéissance de Christ ; 2 Cor. 10:5.

La deuxième citation forme le vers. 31 du chap.1 ; elle est tirée du prophète Jérémie chap.9:24 ; et corroborée par És. 45:25. – Jérémie annonce le jugement de Dieu sur Jérusalem, jugement dont ses hommes sages n'ont pas su la garantir. En vue de ce jugement le prophète dit… « que le sage ne se glorifie pas dans sa sagesse, que le fort ne se glorifie pas dans sa force et que le riche ne se glorifie point en ses richesses », car cela n'était point un abri contre le jugement ; « mais que celui qui se glorifie, se glorifie en ce qu'il a de l'intelligence et qu'il me connaît, car je suis l'Éternel qui fait miséricorde », etc. ; voilà de quoi le peuple avait besoin et de cela seul. Au reste, se glorifier en des choses qui ne garantissaient pas du jugement, n'était-ce pas une pure vanité ? Si au contraire on connaissait le Dieu de miséricorde, quand tout autre moyen de salut manquait, ne pouvait-on pas se glorifier de ce Dieu-là ? Quand le jugement est à la porte, le secret de la foi consiste à chercher la délivrance, dans la miséricorde qui la procure. Au temps de l'Apôtre **la croix**, source du salut pour le coupable, était ce en quoi seul on pouvait se glorifier, mais c'était là le secret de la foi et non celui de la sagesse de l'homme.

Le verset d'Ésaïe, auquel la citation du verset 31 se relie, est pris d'un chapitre où le prophète continue le sujet du chapitre précédent (v.44), dans lequel il fait voir à Israël la folie de l'idolâtrie et de ceux qui s'y livrent ; toutefois, ce peuple aimé de Dieu sera pardonné, fait qui donne au prophète l'occasion d'insister sur la délivrance finale d'Israël. Or cette délivrance viendra, non des idoles, mais de l'Éternel, Dieu de Jacob, dont le salut s'étendra même jusqu'au bout de la terre (v.22), car il n'y a point de Dieu fort et qui sauve, que lui. En lui seul donc est le sujet de se glorifier, Ésaïe 45:26.

La portée et l'application de ces deux citations dans le sujet qui nous occupe est évidente. La croix montrait le jugement de Dieu sur l'homme : sagesse, force, richesses, etc, tout avait là trouvé son jugement ; inutile donc de se glorifier de telles choses vu qu'elles ne pouvaient être en salut à ceux qui s'en glorifiaient. Ainsi, tout sujet était ôté à l'homme de se glorifier en lui-même, car la croix était la démonstration de sa ruine totale. Où donc était le sujet de se glorifier ? En celui qui avait porté sur la croix, la peine et le jugement du péché. Christ, dans son anéantissement même, devient pour quiconque croit en lui, « sagesse de la part de Dieu, justice, sanctification et rédemption, afin que, comme il est écrit : « Celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur » – et en rien autre.

Chapitre 2

La citation qui forme le verset 9, est tirée d'Ésaïe 64:4. En lisant ce chapitre et celui qui le précède, on verra que la foi saisit à travers toutes les circonstances extérieures que le peuple de Dieu a rencontrées, le lien qui existe entre le peuple et Dieu, en sorte que malgré tout, Dieu prépare aux siens, des choses qui ne se seraient jamais présentées à la pensée de l'homme, savoir le glorieux avenir de son peuple. Il en est de même pour l'Église. Les choses que Dieu a préordonnées pour sa gloire, ne seraient jamais venues à la pensée de l'homme ; mais par son Esprit il les révèle « à ceux qui l'aiment » – à ceux avec lesquels existe, par l'évangile, le lien qui unit l'âme à Christ glorifié, car selon le plan de sa souveraine sagesse, il les couronnera et les élèvera en gloire en sa pré-

sence ; et tout cela, en dépit des circonstances extérieures qu'ils auront à rencontrer ici-bas – circonstances à travers lesquelles la foi aura dû saisir l'avenir glorieux de l'Église, ainsi que le lien qui l'attache à Dieu.

La deuxième citation que nous lisons au verset 16, est tirée du chap.40:13, 14 d'Ésaïe. Cette citation et les versets qui la suivent, jusqu'au verset 26, mettent en contraste la gloire divine de la majesté de l'Éternel, avec les idoles ; ainsi peut-il revendiquer le droit d'occuper au milieu de son peuple la place qui lui appartient comme Dieu d'Israël. Mais hélas ! Israël avait fait pis que les nations : elles au moins n'avaient pas changé de Dieu, mais Israël l'avait fait ; cependant, lui seul est la source et la force de son peuple, et seul il peut en être la bénédiction. Combien cela se trouvera merveilleusement confirmé, lorsque régnera *personnellement* au milieu de son peuple, Celui qui est « la Racine et la Postérité de David » ! Tel sera effectivement à l'égard d'Israël le résultat des desseins et des voies de Dieu ; mais en ces choses, qui a dirigé son Esprit ? Qui l'a enseigné touchant ses propres voies, et qui même peut les comprendre ? C'est donc ici que se relie le sujet d'Ésaïe avec celui que traite l'Apôtre, quand il parle de la gloire et des nouvelles communications de Dieu concernant l'Église. Par l'Esprit Ésaïe prophétisait de la gloire à venir d'Israël ; Paul, par l'Esprit, communiquait aux saints les choses qui leur étaient données de Dieu.

La première citation donc, découvre le plan de Dieu, à ceux qui l'aiment ; car Dieu a pensé à eux – à leur gloire, et la croix est le premier échelon pour les y amener. À cet égard Dieu n'a pu prendre conseil de personne et personne ne lui a non plus rien enseigné : tout ce qui concerne l'état et l'avenir de l'Église a pris naissance en lui-même – il est la source de tout. La deuxième citation est comme l'affirmation de ce fait, établissant que, pour comprendre les pensées du Seigneur et avoir le discernement de ses voies, il fallait l'Esprit de Dieu. Or l'homme qui n'a que l'âme, en qui l'Esprit n'habite pas, ne comprend rien à tout cela. Ainsi l'incrédule rencontre toujours la même difficulté, qu'il s'agisse d'Israël ou de l'Église : il ne comprend pas les choses qui sont de Dieu, « il ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit, elles lui sont folie, parce qu'elles se discernent spirituellement ». Que pouvait donc faire l'homme avec sa sagesse, en présence des choses de Dieu ? Que feraient les Corinthiens eux-mêmes, s'ils voulaient comprendre les choses de Dieu autrement que par l'Esprit de Dieu ? Dans l'économie actuelle le privilège du croyant est que l'Esprit de Dieu lui est donné ; et ainsi il possède l'intelligence des choses qui lui sont données de Dieu : « il les discerne spirituellement », et non pas charnellement comme l'aurait pu faire un Juif, au sujet des bénédictions du système auquel il se rattachait. Le chrétien a « la pensée de Christ » ; il est cohéritier avec lui des choses célestes, il les discerne selon Dieu, et la pensée que l'Esprit forme en son cœur à l'égard de ces choses, est celle de Christ lui-même : « il prend ce qui est à Christ » et l'annonce à ceux qui sont à Lui ; Jean 16.

Chapitre 3

La première citation que nous lisons au vers. 19, se trouve au livre de Job, chap.5:13 ; elle est tirée du discours d'Éliphaz Thémanite. Quant à Job, la présence et les discours de ses amis ont été le moyen de manifester ce qui était en son cœur, car il faisait servir la grâce de Dieu à se trouver beau à ses propres yeux. Or ses amis insistaient auprès de lui sur l'existence du gouvernement terrestre de Dieu ; et ils faisaient à Job l'application des principes qui caractérisent ce gouvernement-là. Quant à eux, leur discernement de l'état moral de Job, de même que leurs principes, étaient faux, en sorte que l'application qu'ils lui faisaient de ces principes, était entièrement déplacée. Au milieu des Corinthiens, les dons de Dieu devenaient, comme dans le cas de Job, une tentation pour leurs cœurs, car il y avait chez eux tendance à faire parade de leurs dons, et certes, l'occasion était des plus favorables, car ils ne manquaient d'aucun don ; en sorte que, ce qui dans les choses spirituelles était propre à mettre l'homme en scène, à lui donner du relief, ils le possédaient ; cependant, ce n'était pas en vue de cela que Dieu les avait ainsi enrichis, et c'était là le point sur lequel l'Apôtre désirait fixer leur attention.

En tout cela évidemment, la chair ne restait pas oisive, et la sagesse humaine pouvait bien élever ses prétentions à prendre part à l'œuvre de Dieu. Peut-être même y en avait-il qui prétendaient faire mieux que Paul en ce qui avait rapport à l'édification de la maison de Dieu ici-bas : on pouvait raisonner sur la valeur de tel ou tel système religieux, ou même faire valoir le sien propre ; mais à tout cela, l'Apôtre répond : Que chacun considère comment il édifie sur le fondement que, moi, j'ai posé. Effectivement la chose était importante, puisque le feu mettrait à l'épreuve le travail de chacun ; en attendant, on pouvait se donner beaucoup d'activité, et en définitive voir *sa propre œuvre* consumée, et soi-même être sauvé « comme à travers du feu ». Il importe donc que l'œuvre à laquelle on travaille soit celle de Dieu et non la sienne propre. Dieu dit autrefois à Moïse : « Prends garde de faire toutes choses selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne » (Ex. 25:40). Or le tabernacle terrestre était l'ombre du céleste, de l'Église considérée comme habitation de Dieu. En suivant le modèle divin Moïse accomplissait l'œuvre de Dieu. Or si une attention si scrupuleuse devait présider à la confection du tabernacle terrestre, à plus forte raison en devait-il être ainsi pour l'édification du céleste ; c'est pourquoi la vraie sagesse consiste à prendre garde au principe selon lequel l'Église est le tabernacle de Dieu. Selon ce principe, l'Église ne devait pas être le résultat produit d'un rassemblement ou d'une agglomération d'œuvres de formes diverses, car ce serait là le travail de l'homme et non celui de Dieu.

Le but de Dieu, dans la mort de Christ, a été *de* « *rassembler en un les enfants de Dieu dispersés* », tous étant édifiés sur le fondement unique que Paul avait posé. Or la tendance des Corinthiens à s'établir des chefs de secte, dans la personne même des instruments dont Dieu se servait, n'allait rien moins qu'à corrompre l'édifice de Dieu : *l'unité de toutes ses parties* était méconnue et la division était ainsi, en principe, établie au milieu d'eux. – Or si chacun avait *son parti,* que devenait l'unité du corps ? car le corps est **un**. Il y a bien plusieurs membres,

mais ces membres sont ceux de ce corps qui est *un ;* et ils ne désignent nullement la diversité des sectes de la chrétienté, lesquelles se sont produites à mesure que l'idée de l'unité du corps s'est perdue. Toutefois, « si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint », etc. ; malheur donc à celui qui, s'abusant par ses propres raisonnements, introduit dans son travail des éléments subversifs de l'ordre et du plan de Dieu relatif à l'unité de l'Église sur la terre. Telle était la disposition des esprits, et l'état des cœurs à Corinthe ; et c'est à propos d'un pareil état de chose que l'Apôtre cite les paroles d'Éliphaz, lesquelles bien que déplacées dans l'application qu'il en faisait à Job, n'en étaient pas moins pour cela la vérité : « Il prend », dit-il, « les sages dans leurs ruses » ; Job 5:13. Puis, pressant sur la disposition des sages Corinthiens, il ajoute une seconde citation tirée du Ps. 94:11 – « le Seigneur connaît les raisonnements des sages et il sait qu'ils sont vains ».

En examinant ce psaume 94 dans son ensemble, on peut très bien saisir le rapport qu'il y a entre le sujet qui y est présenté, et l'état des Corinthiens. Il nous donne donc une requête des fidèles en Israël. Israël s'adressant à Jéhovah comme « Dieu des vengeances », la conduite des méchants envers le peuple de Dieu est exposée devant lui (v.2-7). Ensuite (v.8 à 11), ils s'adressent aux Juifs incrédules, leur montrant la folie d'une telle conduite : maltraiter le peuple de Dieu, puis dire : « l'Éternel ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en entendra rien », n'est-ce pas là un vain raisonnement ? Celui qui a fait l'œil ne verra-t-il pas ? Celui qui a fait l'oreille n'entendra-t-il pas ? Celui qui a dit à ses bien-aimés : « Celui qui vous touche, touche la prunelle de son œil », pourrait-il être indifférent à leurs souffrances ? Ainsi en était-il à l'égard de ce qui se passait à Corinthe. Ces sages Corinthiens pouvaient être satisfaits de leur œuvre, n'en discernant pas la nature et n'en appréciant pas les résultats ; ils pouvaient sans doute se persuader à eux-mêmes qu'il était indifférent à Dieu que ses rachetés se rattachassent à un système ecclésiastique plutôt qu'à un autre – vain raisonnement ! car si cela amenait la ruine du temple de Dieu, Dieu pouvait-il y être indifférent ? « Celui qui détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ». Or agir ainsi, cela ne pouvait provenir que d'un manque d'affection pour les vrais intérêts de l'Église et pour la gloire de Christ qui s'y rattachait ; car il faut que ce qui est édifié sur le seul fondement, soit de la même nature que le fondement lui-même, sinon c'est son œuvre à soi que l'on fait et non l'œuvre de Dieu ; et au jour de l'épreuve les faux matériaux seront consumés et celui qui les aura fait entrer dans la structure de l'édifice divin en fera la perte, mais lui il sera sauvé comme à travers le feu. En ce jour-là, à qui, et à quoi profiteront-ils, ces raisonnements spécieux qu'on aura employés à étayer son propre ouvrage ? De combien de maux n'auront-ils pas été la source dans l'Église, et de combien d'amertume n'auront-ils pas abreuvé les saints, les bien-aimés de Dieu et de Christ ? Dieu est-il indifférent à ces souffrances ? Et si Dieu n'y est pas indifférent, ne jugera-t-il pas ? « Que personne donc ne se glorifie dans les hommes », car toutes choses sont données à celui qui croit ; lui-même « est à Christ, et Christ à Dieu ». Telle est sur ce sujet la portée et l'application de ces deux passages, à l'état moral des Corinthiens.

Chapitre 6:15

Dans ce chapitre, nous ne rencontrons qu'une seule citation (Gen. 2:24) ; mais son caractère et sa portée sont très sérieux. L'Apôtre, à propos des différents qui s'élevaient entre eux pour des choses d'intérêts matériels, fait remarquer aux Corinthiens quels devaient être le caractère et la dignité qu'ils devaient montrer en face des misérables et corruptibles choses de ce monde ; et qu'ils ne devaient être, quant au jugement et à l'arbitrage des difficultés qu'elles engendraient, ni moins capables, moins élevés que lorsqu'ils seraient appelés à juger le monde et les anges. Cette question-là offrait cependant aux yeux de Paul moins de difficulté que celle concernant la fornication : celle-ci étant plus naturelle à l'homme, son cœur y avait une tendance plus directe et plus forte, et il était par conséquent plus difficile à l'homme de la juger et de s'en garder. L'Apôtre y revient donc, et il en fait ressortir les déplorables résultats.

D'abord, les Corinthiens ne devaient pas ignorer que « leurs corps étaient les membres de Christ » ; ne savez-vous pas, dit-il ? Ce fait à lui seul suffisait pour qu'ils comprissent de quelle dignité leurs propres corps, si faibles, si infirmes qu'ils fussent, étaient revêtus aux yeux de Dieu. Ils avaient une telle dignité, que, si quelqu'un commettait fornication, « il péchait contre son propre corps », en l'humiliant et ne le maintenant pas dans l'honneur qu'il méritait, en l'employant à un si ignoble usage. Mais il y avait plus que cela encore. On était uni à Christ dans la puissance de l'Esprit ; l'Esprit produisait dans l'âme des pensées, des désirs et des affections d'une nouvelle nature, en sorte qu'il existait, en réalité et en esprit avec le Seigneur, un commerce spirituel intime : on est ainsi « un seul esprit avec lui ». Ève, par son union à Adam, entrait dans la position de son chef et participait à sa gloire : elle était de lui et pour lui ; il y avait ainsi une vie commune intime, d'intérêts, de bonheur et de gloire ; il en était de même pour l'Église, et pour chacun de ses membres en particulier. C'est là ce que la citation précitée devait faire comprendre aux Corinthiens.

Outre cela, et comme résultat moral, celui qui commet fornication, rompt le lien moral qui l'unit au Seigneur ; la vie intime avec le Seigneur cesse pratiquement, les pensées et les affections du cœur étant occupées d'un autre objet : d'un objet avec lequel on est, ce qu'on n'est plus avec Christ ! – Dès lors le ressort de la vie pratique et morale est cassé : on n'a plus la force ni l'énergie pour refuser au cœur ce que réclament ses convoitises, bien que l'on sache ce qu'elles peuvent produire. L'histoire de Samson nous apprend que la force disparaît avant la lumière pour le discernement du mal. Une remarque pratique est présentée par l'Apôtre en connexion avec le sujet, c'est qu'il faut « fuir la fornication ». Il y a des péchés que l'on peut attaquer résolument et les vaincre, mais il n'en est pas ainsi de la fornication, ni de l'idolâtrie : il n'y a pas de sécurité dans le voisinage de choses de cette nature. La victoire sans doute, n'est pas en ce cas, l'effet du combat, mais de cette vigilance active qui nous tient

séparé de ce qui, dans sa nature, a tant de puissance pour attirer le cœur. Au reste, Dieu nous dit, « *fuyez* ! » – il n'y a donc de salut que dans la fuite (Gen. 39:12).

Chapitre 9

Le sujet dont l'Apôtre s'occupe dans ce chapitre, est ce qui a trait à la position des frères à l'œuvre, sous le rapport matériel, en même temps qu'il répond à certaines accusations qui insinuaient l'idée que, dans ses travaux, l'Apôtre avait un but intéressé non avoué. Cela lui fournit l'occasion de montrer aux Corinthiens, qu'encore qu'il n'eût pas usé de son droit dans l'évangile, c'était néanmoins une règle établie par le Seigneur. Ainsi, sous l'évangile aussi bien que sous la loi, le principe consacré par le Seigneur était celui-ci : « Tu n'emmuselleras pas le bœuf qui foule le grain ». Dieu s'occupait-il des bœufs ou bien des hommes ? Sans doute que, comme Créateur, Il prend soin de toutes ses créatures ; mais ici il s'agissait de savoir quelle était la portée morale et l'application à faire de ce principe, dans l'économie actuelle. L'Apôtre répond : c'est écrit pour nous – pour ceux qui annoncent l'évangile – « car le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'évangile, vivent de l'évangile ». Paul, aussi bien que les autres apôtres, avait donc le droit d'être à la charge des chrétiens au milieu desquels il exerçait son ministère. Sans doute, ni lui, ni Barnabas, n'avaient usé de ce droit au milieu des Corinthiens ; mais de même que les autres ouvriers du Seigneur, ils pouvaient jouir du droit de ne pas travailler (v.6), afin de se consacrer uniquement à l'œuvre. Au reste, le Seigneur n'avait pas établi un principe différent pour eux que pour les autres, car s'ils s'étaient livrés à un travail manuel ils l'avaient fait par des raisons particulières. Aussi voyons-nous l'état spirituel des Corinthiens, être assez triste, même assez bas, pour qu'une influence étrangère, et opposée au ministère de Paul, eût libre carrière au milieu d'eux. Il y en avait qui cherchaient des occasions pour nuire à l'apôtre dans ses travaux ; lui ne voulait pas leur en fournir ; il prévoyait que la jouissance pure et simple du droit qu'il avait dans l'évangile, leur en fournirait une, et il travaillait pour ne leur en point fournir. Paul a aussi travaillé en d'autres lieux, mais pour des motifs différents. Par exemple, à Éphèse, c'était, paraît-il, pour les exciter au travail, *afin qu'ils eussent de quoi donner,* et par cela soulager les faibles (Act. 20:35). À Thessalonique, un autre motif l'y engageait (chap.4:11, 12) ; l'amour du travail, ce semble, n'était pas dans leurs habitudes ordinaires, de sorte que Paul combattant leur paresse prêchait non seulement de parole, mais aussi d'exemple (2 Thess. 3:8-11). À Éphèse, ce n'était pas pour combattre un tel vice, mais afin qu'ils eussent plus que pour eux par le fruit de leur travail. Ce n'est pas que je veuille par ces quelques exemples, limiter ou même dire d'une manière absolue que les motifs indiqués fussent les seuls que l'apôtre eût alors, mais du moins ce sont ceux que lui-même indique. En tout cas, on ne voit pas qu'en agissant ainsi, Paul eût le moins du monde la pensée de se donner en exemple aux autres frères qui travaillaient avec lui à l'œuvre, pour qu'ils fissent de même ; bien loin de là, car par son travail, Paul pourvoyait aux besoins de ceux qui l'accompagnaient (Act. 20:34).

En général, on remarque toujours que là où se déploie la vie de Dieu – dans une âme ou dans une assemblée, l'esprit missionnaire s'y déploie aussi ; on s'intéresse aux âmes, on tient à ce que la vérité leur parvienne afin qu'un plus grand nombre soit sauvés ; aussi est-on poussé au dévouement, on s'associe à l'œuvre parce que c'est l'œuvre de Dieu, et l'intérêt que l'on y porte se montre par la manière dont on s'identifie avec ceux qui s'y emploient exclusivement. Ainsi en agissaient les Philippiens qui pourvoyaient aux besoins matériels de Paul, lorsqu'il évangélisait à Thessalonique (Phil. 4:16) ; ils appréciaient assez l'œuvre de Dieu pour qu'ils eussent à cœur que d'autres aussi l'entendissent. Or, en soutenant de leurs biens l'apôtre, ils s'employaient à l'œuvre de Dieu ; ils participaient avec Paul à la grâce de travailler à une telle œuvre (Phil. 1:3-8) ; cette bonne œuvre qui serait poursuivie dans ce monde, jusqu'à la journée de Christ.

L'apôtre se sert donc de la citation de Deutéronome 25:4, pour montrer quelle est la position et le droit des frères employés au service du Seigneur, bien que pour lui il ne profitât pas toujours de ce droit ; c'était là une exception que les circonstances de l'œuvre, ou l'état spirituel des chrétiens rendaient nécessaire en certains cas. De semblables exceptions peuvent encore se reproduire, bien qu'il soit heureux de demander qu'il en soit différemment au milieu des saints en nos jours, nous souvenant que la règle que le Seigneur a établie est : « que ceux qui annoncent l'évangile, vivent de l'évangile ».

Chapitre 10:7

Pour saisir l'application que l'apôtre Paul fait aux Corinthiens de la citation d'Exode 32:6, il faut remarquer que, dans ce chapitre, l'apôtre parle des voies de Dieu envers Israël dans le désert, voies pleines d'instruction pour nous donner l'intelligence de ses voies envers nous. Les choses survenues à Israël sont des types pour nous, « afin que nous ne convoitions pas des choses mauvaises, comme eux en convoitèrent. » Or, dans leurs circonstances respectives, les chrétiens de Corinthe manquaient, ou du moins étaient exposés à manquer de scrupules à l'égard de choses d'une nature compromettante pour leur témoignage chrétien, et dont l'accomplissement pouvait entraîner des frères, dont la conscience était faible, à manger des choses sacrifiées aux idoles. Il s'agissait donc de savoir quel degré de culpabilité il y avait a manger des choses sacrifiées aux idoles, et c'est en réponse à cette question que l'apôtre cite la fin du verset 6 d'Exode 32. Remarquons bien les paroles citées ici, « le peuple s'est assis pour manger et pour boire, et ils se sont levé pour danser », parce qu'elles font ressortir la leçon que l'Esprit veut donner à cette occasion. On remarquera donc que les paroles qui précèdent celles que nous venons de citer, rapportent le fait que des sacrifices ont été offerts au veau d'or ; c'était, comme on pourrait dire, l'acte

grossier de la circonstance, l'acte idolâtre ; tandis que manger, boire et danser, alors que la cérémonie proprement idolâtre était passée, paraissait l'être moins. C'était probablement ainsi que le pensaient les Corinthiens pour ce qui les concernaient ; mais c'est en cela même que consistait leur erreur. Et c'était pour les éclairer là-dessus que l'apôtre cite les dernières paroles du verset 6, plutôt que celles qui le commencent, montrant ainsi que s'asseoir au temple des idoles, c'était coparticiper à l'acte qui rendait idolâtre ; car offrir aux idoles ou bien manger dans le temple des idoles ce qui leur avait été offert, était tout un. La manière dont l'apôtre applique les paroles qu'il cite, le montre clairement ; aussi exhorte-t-il les Corinthiens à ne pas devenir idolâtres comme ceux d'Israël. S'asseoir au temple des idoles et y manger, était la publique démonstration que l'on faisait cause commune (au moins cela en avait l'air), avec ceux qui avaient préalablement offert la viande qui était mangée. Il ne s'agissait donc pas en cela d'une simple jouissance ; aux yeux de Dieu c'était un cas grave, car leur témoignage aussi bien que leur propre moralité, étaient par là gravement compromis.

L'instruction que nous pouvons tirer de ce qui vient d'occuper l'apôtre, est, paraît-il, celle-ci : lors même que, dans les fêtes du monde, nous ne participions pas à ce qu'il peut y avoir de grossier, il suffit pour être coupables de participer à ce qui le paraîtrait le moins à nos yeux. Aux yeux de Dieu tout se lie. Souvent on entend dire par des chrétiens, à l'égard de certaines choses de ce genre, je ne vois pas qu'il y ait du mal en cela, et toutefois ils n'oseraient pas affirmer que cela est bien ; néanmoins en maintes circonstances on passe outre, acceptant pour un moment, sans trop de difficultés, hélas ! d'être les disciples de celui dont le catéchisme enseigne qu'il y a *des œuvres indifférentes.* Est-ce indifférent à Dieu si de ma fenêtre je regarde passer une procession religieuse ? Il peut être sans doute agréable à mes yeux de voir et à mes oreilles d'entendre, mais c'est précisément par ces sens qu'en bien des cas notre cœur participe aux choses dans lesquelles le monde prend plaisir. La question ne devrait donc pas être : quel mal y a-t-il en cela ? mais, est-ce pour Christ que je fais ceci ou cela ? « Ne provoquons pas le Seigneur à la jalousie », car sommes-nous plus forts que lui, en sorte que nous l'obligions même à admettre comme bonne, une chose mauvaise ? Il est vrai que la grâce sort du mal celui qui croit, et que par la prière il peut même sanctifier les aliments qu'il prend ; mais, même à ce point de vue et tout en faisant abstraction du péché qui a souillé le monde, en sorte qu'il puisse dire : « La terre est au Seigneur et tout ce qu'elle contient » néanmoins, toutes choses ne sont pas avantageuses – « toutes choses n'édifient pas ». Sans doute que malgré tout le mal que le péché a amené à sa suite, le Seigneur est le maître souverain de toutes choses ; c'est ce que la foi reconnaît, grâces à Dieu ; toutefois ce ne sera qu'au temps où sa seigneurie sera établie sur la terre, que ses droits et son autorité y seront publiquement reconnus, que l'on pourra jouir sans réserve aucune, n'y ayant d'achoppement pour personne, de toutes choses devant Lui et pour Lui.

Voilà, me semble-t-il, ce que l'apôtre donne à entendre par l'emploi de la citation empruntée au Ps. 24:1, et rapportée ici. Si donc quelqu'un était libre il devait user de sa liberté de manière à n'être en achoppement à aucun de ses frères ; agir différemment c'était s'exposer à pécher contre Christ lui-même.

Chapitre 14:21

Le bien de l'Église et l'édification des saints, tel était le but constant de l'apôtre. Il en devrait être de même de tous ceux auxquels des dons pour l'édification ont été confiés. Si quelqu'un agissait dans un but autre que celui-là, l'effet que l'exercice de son don devait produire manquait totalement. C'est ce qui avait lieu à propos des langues au milieu des frères Corinthiens : ceux qui possédaient ce don-là ne comprenaient pas que, s'ils n'avaient pas l'intelligence de ce qu'ils disaient ou s'il n'y avait personne dans l'assemblée capable d'interpréter, ils devaient se taire et parler à eux-mêmes et à Dieu. L'apôtre donc fixe l'attention des Corinthiens sur l'importance et la nécessité de travailler pour l'édification, au lieu de chercher à briller par un don exercé au milieu d'une assemblée où il ne serait pas compris. C'est à propos de cela que l'apôtre cite les paroles tirées du chap.28:11-12 d'Ésaïe ; afin que ceux qui possédaient le don de parler en langue, comprissent bien que l'exercice de ce don, partout où celui qui l'exerçait n'était pas assisté d'un interprète, cessait d'être une bénédiction de Dieu ; car dans ce cas, n'étant pas compris, ils étaient barbares à ceux qui les entendaient, vu qu'ils n'en retiraient aucun fruit. Or, exercer ce don-là de cette manière présentait, quant à son effet, le caractère du jugement sous lequel Dieu avait placé Israël. Aussi, bien que par l'exercice de ce don, ils montrassent la puissance de l'Esprit, ils étaient pour les croyants, tout aussi *barbares,* que l'étaient pour le peuple de Dieu, pour Israël, les étrangers entre les mains desquels il était livré et desquels il ne comprenait pas le langage (És. 33:19). Il n'en devait donc pas être ainsi dans l'assemblée ; c'est pourquoi mieux valait se taire que d'être barbare à ses frères et d'agir sans avoir l'espoir d'être utile à quelqu'un. Les versets 27 et 28 sont donnés pour régler l'exercice de ce don, afin qu'il n'y eût dans l'assemblée ni confusion, ni même apparence de folie, afin que les incrédules ne pussent pas conclure défavorablement du témoignage de la puissance de l'Esprit qui se déployait par eux.

Chapitre 15

En lisant ce chapitre, il faut remarquer que les citations de l'Ancien Testament qui s'y trouvent, ont rapport à Christ et non aux Corinthiens eux-mêmes. Dans les chapitres précédents, elles ont trait à l'état moral, aux misères des frères de Corinthe ; tandis qu'ici, elles ont trait à Christ lui-même, *homme ressuscité.*

Ici, un autre mal se manifestait au sein de ce troupeau : quelques-uns disaient qu'il n'y avait pas de résurrection des morts ! – La négation de la résurrection du corps avait pour la foi les plus graves conséquences ; et c'est ce

que l'apôtre fait voir en posant l'argument que, « s'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ n'est pas ressuscité non plus, et si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, et votre foi aussi est vaine et vous êtes encore dans vos péchés ». En réponse à un tel mensonge, l'apôtre s'attache à constater la résurrection de Christ par des témoignages complets et positifs, y compris le sien propre, car il avait vu le Seigneur lui-même, vraiment ressuscité (v.7, 11). Tous étaient donc unanimes à l'égard du fait réel de la résurrection de Christ, car il était véritablement ressuscité d'entre les morts ; et cette vérité était le vrai fondement du salut, de la joie et de l'espérance du chrétien. Ainsi, outre la vérité générale que les morts ressuscitent, il y a ce fait particulier et spécial : que Christ est ressuscité par la puissance de Dieu intervenue pour le relever *d'entre les morts.* Ce glorieux fait établissait donc d'une manière bénie que les croyants aussi, objets de la faveur de Dieu, sortiront d'entre les morts par la puissance de Dieu, lorsque le Seigneur Jésus reviendra.

La citation du Ps. 8:6, que nous lisons au v. 27, introduit l'idée du royaume, en rapport avec la domination universelle du Fils de l'Homme ressuscité, sous les pieds duquel Dieu assujettira toutes choses. Alors Christ prendra sa grande puissance et agira en roi souverain ; car en vertu de sa résurrection d'entre les morts, il a le droit et le pouvoir « d'abolir toute principauté et toute autorité et toute puissance » ; après quoi il remettra la royaume à Dieu le Père. Cette citation est donc un témoignage divin en faveur de Christ, lui homme ressuscité, et héritier légitime et universel de tous les droits de Dieu.

Au vers. 29, l'apôtre reprend le fil de son raisonnement, interrompu par la parenthèse que forment les versets 20 à 28 ; alors vient la citation d'Ésaïe 22:13, qui reproduit les paroles par lesquelles étaient exprimés les sentiments impies des Juifs qui, niant la résurrection, lâchaient la bride à la chair. En effet, s'il n'y avait pas de résurrection des morts, quelle raison y avait-il de brider la chair ? « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ». Pour les impies, cette conséquence est logique ; mais pour les fidèles, de telles personnes étaient selon le jugement de l'Esprit de Dieu, « de mauvaises compagnies », et uniquement propres à corrompre les bonnes mœurs partout où elles se rencontraient. Les Corinthiens donc devaient se réveiller et tendre à élever leur niveau moral, vivant justement et ne péchant pas.

Au verset 45, l'Apôtre emploie la citation de Genèse 2:7, pour faire ressortir le contraste qui existe entre le premier et le dernier Adam. Le premier Adam n'avait pas de force vivifiante en lui : il était simplement un homme, devenu par la création « âme vivante ». Il n'en était pas ainsi du second Adam, de Christ, car tout en étant homme sur la terre, Il avait la vie en lui-même ; aussi vivifie-t-il qui Il veut. La puissance d'une vie par laquelle Il pouvait communiquer la vie à d'autres, Il la possédait (Jean 5:26).

Maintenant, après avoir parlé (v.54-55), du changement subit accompli à l'égard de l'Église, par la puissance de Dieu, l'apôtre cite Ésaïe 25:8, constatant le fait que « la mort a été engloutie en victoire » ; toutefois, cette démonstration du triomphe de la puissance de Dieu sur la mort, sera vue ailleurs aussi, car les paroles citées, font partie d'un cantique par lequel est célébrée l'intervention de Dieu à l'égard de son peuple et des nations qui y participeront en bénédiction (v.6-7), « car l'Éternel engloutira la mort pour jamais » ; les larmes aussi seront essuyées de dessus tous les visages, et l'opprobre d'Israël sera ôté. La résurrection des fidèles, à quelque économie qu'ils aient appartenu, aura donc lieu en bénédiction par la puissance de Dieu qui a ressuscité Jésus. Quant à Israël, ce que Dieu n'avait pu être pour lui autrefois, à cause de son impénitence (Os. 13:14), Il le sera au jour où Dieu montrera son triomphe complet sur la mort ; alors on s'écriera : « O mort où est ton aiguillon ? O Hadès, où est ta victoire ? ». Or, grâces à Dieu, déjà le terrible aiguillon de la mort a été ôté par la mort de Christ, car il l'a subie lui-même, sous le double caractère de puissance de Satan et de jugement de Dieu. Loué soit son saint nom ! Pour celui qui croit, tout est changé : sa position présente est en rapport avec l'état dans lequel Christ est entré par sa résurrection d'entre les morts.

L'Écho du témoignage, vol.6, p.272-293